



Chauffage dans appartement à 16°

Par **PARFUM**, le **06/12/2022** à **02:11**

J'ai pris possession de mon appartement acheté en VEFA livré en juin 2022, donc en été, nous sommes le 06 décembre et je n'arrive pas à avoir plus que 16° dans mon appartement.

Multiplés contacts avec le constructeur, le plombier qui irronise sur la situation et n'est pas à l'écoute du tout. J'ai le sentiment que tout le monde s'en fout, en attendant j'ai froid et plusieurs autres appartements sont dans le même cas, personne ne trouve la solution technique.

A qui pouvons-nous nous adresser ? Quel recours ?

Merci pour vos réponses.

Par **Visiteur**, le **06/12/2022** à **04:41**

Bonjour !

Relancez le promoteur par courrier RAR. Il vous doit la garantie de parfait achèvement et la levée des réserves.

Regroupez vous avec les autres copropriétaires si besoin d'une action en justice

Ne traînez pas les délais sont courts pour lever les réserves.

Et changez de syndic dès la première AG : votre syndic initial a été désigné par le promoteur...

Par **PARFUM**, le **06/12/2022** à **11:30**

C'est la marche à suivre effectivement et je vais le faire, mais jusqu'à ce que cela aboutisse, j'ai pas fini d'avoir froid ! mais merci pour votre réponse.